

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES QUANTITATIVES DE TOULOUSE-TSE

- VU** le code de l'éducation,
- VU** le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE,
- VU** le règlement intérieur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, notamment son article 12,
- VU** la délibération CA_2023_059 du 19 juin 2023 relative à l'élection du directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,

ARRETE

Article 1^{er} :

Monsieur Stéphane GREGOIR, Inspecteur général de l'INSEE, mis à disposition, est désigné en qualité de « Doyen de la Formation ».

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de ce présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE.

Fait à Toulouse, le 5 juillet 2023

Le Directeur,


Christian GOLLIER

